

L'air du temps



n°171

Mai 2018

Sommaire

- ▶ Ecoles : séances de natation, organisation de la semaine scolaire
- ▶ Rochers de Cordet
- ▶ Continuité écologique Bourne Doulouche
- ▶ Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918
- ▶ Retour sur les journées « Prenez la clé des champs »
- ▶ Retour sur la saison hivernale

Commune de **RENCUREL** Commune de **RENCUREL** Commune de **RENCUREL**

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Rendre l'avenir possible

Samedi dernier, j'écoutais Lucie expliquer son travail aux visiteurs venus dans sa ferme assister à la traite des chèvres et je mesurais le fossé qui la séparait de ce que j'avais connu quelques dizaines d'années auparavant dans la ferme de mes parents. C'est peu dire que l'agriculture a gagné en technicité.

A deux pas, Renaud, qui lui a transmis son exploitation et qui dialoguait lui aussi avec des visiteurs ne paraissait pas le moins du monde déconnecté. Son savoir faire avait toujours sa place.

Réussir le passage de témoin, c'est un beau défi qui se présente à chacun de nous à un moment ou à un autre. Lucie et Renaud semblent sur la bonne voie et c'est rassurant pour l'avenir de l'agriculture sur la commune.

De passage de témoin, il en a aussi été question lors de la cérémonie du 8 mai. Avec l'espoir que ce qui est envisagé pour marquer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 y contribue.

Passer le témoin ce n'est pas faire que rien ne change, c'est faire en sorte que le présent serve de trait d'union entre le passé et le futur, c'est rendre l'avenir possible.

Michel Eymard, maire

CONCERT ANNUEL des chorales Domichat et Vercoralie



à l'église
de Saint Julien en Vercors

**Dimanche 10 Juin 2018
à 17 heures**

**UNE COLLATION SERA OFFERTE
APRES LE CONCERT.**



Une trentaine de personnes, dont presque un tiers d'enfants, ont participé à la commémoration de la victoire sur le nazisme du 8 mai 1945, en présence de MM. Blay et Charbonnel du Souvenir Français.

(Commune)

ÉCOLES

SÉANCES DE NATATION : CÔTÉ COMMUNE

En 2016, la commune avait regardé la possibilité d'emmener les enfants scolarisés à Rencurel au Centre nautique l'Olympide (à Chatte) pour les séances (réglementaires) de natation.

Nous avions d'un commun accord renoncé à cette hypothèse : trop de temps de transport par rapport au temps qu'il serait possible de passer dans l'eau.

Nous nous étions alors tournés vers Villard de Lans (piscine municipale). Il s'avérait qu'il était possible de partager le bassin avec l'école de Corrençon, ce qui permettait de partager les frais de location. Et c'est sur cette base que nous avons organisé les séances de natation à la satisfaction de tous.

Nous avons adopté le principe d'organiser des séances de natation (sessions de 8 séances) tous les 2 ans, ce qui a été jugé convenable pour que les enfants maîtrisent les compétences attendues d'eux en fin de scolarité élémentaire. Nous avons donc repris contact avec Villard pour les séances 2018.

Les séances se sont déroulées dans les mêmes conditions :

- partage du bassin avec l'école de Corrençon
- 2 séances hebdomadaires entre le 13 mars et le 6 avril.

Les coûts :

- frais de bassin : location de bassin (150 € x 8) + 2 MNS de surveillance

(50 € x 16) : 2 000 €/2
= 1 000,00 € par classe

- MNS d'enseignement : 45 € x 8
= 360,00 € par classe

Coût des 8 séances pour Rencurel : 1 360,00 €

A quoi s'ajoute le transport (cars Perraud) : 118,75 € x 8 = 950 €
A noter que les horaires ont été adaptés, de telle manière que l'autocar utilisé puisse normalement effectuer son service de transport scolaire sur St Julien/St Martin. Ce qui permet d'obtenir un coût de transport moindre.

Coût global des 8 séances de natation pour la commune : 2 310,00 €

SÉANCES DE NATATION : CÔTÉ ÉLÈVES



En mars et avril, les CP, CE1 de La Balme et nous-mêmes sommes allés 8 fois à la piscine de Villard de Lans pour notre cycle natation. L'école de Corrençon-en-Vercors est venue en même temps.

Tous les enfants ont été répartis en quatre groupes selon le niveau dans l'eau : les orques, les dauphins, les bélugas et les tortues... Les tortues étant les plus à l'aise !

Nous avons appris à nous immerger en sautant dans l'eau de différentes façons : en glissant sur un petit toboggan, en allumette, en bombe, en traversant un cerceau, en plongeant tête la première, en roulade...

Nous avons aussi appris à nous déplacer sous l'eau en allant chercher des objets ou en passant dans des obstacles et sur l'eau à la fois sur le dos et sur le ventre. A la fin de la dernière séance, nous avons fait des jeux avec les ballons, un tapis sur l'eau et le grand toboggan était ouvert juste pour nous !

Un jour, le car a eu un problème de batterie. Nous avons eu peur de ne pas pouvoir aller à la piscine. Heureusement le papa d'Adrien est venu pour nous dépanner !

Après les séances, les élèves de la Balme venaient dans notre école pour passer du temps ensemble et décou-

vrir leur future école. Une fois, Franca nous a fait un délicieux pain d'épice au chocolat que nous avons dégusté avec un bon chocolat chaud... Hum...

Nous avons beaucoup aimé ce cycle piscine. C'est important pour nous de sortir de l'école et d'aller dans l'eau.

Nous remercions les accompagnatrices qui sont venues avec nous : Virginie la maman d'Elise, Angeline la maman de Liam et Mathéo, Karine la maman d'Adrien et Betty de l'Oustaou. Et merci aussi aux maîtres nageurs Mylène et Yves qui étaient très sympas et à Charlotte la maîtresse de Corrençon !

Les élèves de l'école du village

(Commune)

Faire communauté...

SÉANCES DE NATATION : COMMUNE ET INTERCOMMUNALITÉ

Le financement des séances de natation est un cas intéressant à regarder du point de vue du traitement égalitaire des communes dans le cadre de l'intercommunalité et du point de vue des communes limitrophes d'autres intercommunalités.

Le centre nautique L'Olympide (situé à Chatte) est intercommunal. Ses frais de fonctionnement sont à la charge de la Communauté de communes (frais de bassin, salaires des maîtres-nageurs, etc...).

Lorsqu'une classe d'une commune de St Marcellin Vercors Isère Communauté fréquente l'Olympide, le coût forfaitaire pour la commune est de 40 € par séance parce qu'une partie des

frais est prise en charge par la Communauté de communes.

Si les élèves de Rencurel allaient à L'Olympide pour leurs séances de piscine, il en coûterait 320,00 € à la commune (au lieu de 1 360,00 €).

Pour les raisons évoquées (éloignement, temps de transport) il est bien sûr plus raisonnable que les enfants de Rencurel aient accès à la piscine de Villard de Lans plutôt qu'au bassin intercommunal.

La commune a donc demandé à Saint Marcellin Vercors Isère Communauté d'étudier cette question et de voir quelle réponse pouvait être apportée. Affaire à suivre...

Conseil municipal 21 mars et 23 avril en bref

Déneigement

Décision a été prise d'adresser un courrier à quelques habitants suite à des altercations avec les employés communaux chargés du déneigement. Il a été rappelé, d'une part que tout grief devait être adressé en mairie et non directement aux employés, et d'autre part que le déneigement des voies privées n'était nullement une obligation pour la commune.



Vente de chaînes

Deux paires de chaînes à neige de tracteur étaient à vendre. Devenues inutilisables pour le déneigement, elles pouvaient encore être utiles pour un usage agricole. La première avait été cédée au prix de 150,00 €.

La deuxième, plus usée, a été cédée à Thierry Fanjas pour la somme de 100,00 €.

Désignation de délégués

- La commune a adhéré au **groupe de commandes proposé par la SMVIC concernant les vérifications techniques obligatoires sur**

certaines installations ou bâtiments communaux (électricité, gaz, sécurité des jeux d'enfants...).

La ville de St Marcellin est le coordonnateur du groupement.

Fabrice Rencurel (titulaire) et Jérôme Zanella (suppléant) ont été désignés comme membres de la commission d'appel d'offres du groupement.

- La commune étant favorable à une candidature commune avec St Julien en-Vercors et St Martin-en-Vercors pour l'organisation de la **fête du bleu du Vercors en 2019**, trois conseillers ont été désignés comme **membres du Comité d'organisation : Michel Fourier, Fabrice Rencurel et Jérôme Zanella.**
- Faire aboutir un **projet de liaison continu par des sentiers pédestres entre Rencurel et St Martin-en-Vercors** a été un des objectifs fixés lors de la réunion commune des Conseils municipaux de Rencurel, St Julien et St Martin (cf. *L'Air du Temps* n°170 - avril 2018). **Patrick Pilarski et Michel Fourier ont été désignés pour faire partie du groupe de travail sur cette question.**

Monument aux morts

Le Conseil a accepté le devis d'un montant de 1 686, 24€ de Serge Lombard, sculpteur, pour la restauration du monument aux morts (nettoyage, traitement anti-mousse et remise en couleur des chiffres et des lettres).

ECOLES

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Une dérogation avait été demandée concernant l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée 2018 (cf. *L'Air du Temps* n°168 de janvier-février 2018 - encart).

Par courrier en date du 27 avril, la Directrice académique des Services de l'Education Nationale de l'Isère nous informe que « [notre] **demande de modification de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2018 est validée.**

Les horaires feront l'objet d'un arrêté officiel qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère. »



A compter du 3 septembre 2018 les écoliers auront classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ACQUISITION

ROCHERS DE CORDET

Le 26 avril dernier, la commune a acquis les rochers de Cordet appartenant à Mme Alice Collavet.



Une première étape vers la création du site d'escalade Albert Collavet.

La commune remercie chaleureusement Mme Alice Collavet.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE BOURNE/DOULOUCHE : RESTAURATION

LE CONTEXTE DU PROJET

La Bourne et la Doulouche font partie intégrante du paysage et de la vie de Rencurel.



La Doulouche prend sa source au col de Romeyère à environ 1 100 m d'altitude. Après un trajet d'environ 6,5 km, elle conflue avec la Bourne à la Balme. Il est probable que le secteur de la confluence ait très anciennement été remanié (lit déplacé) avec la construction et les activités liées à la présence du hameau. Puis, dans les dernières décennies, du fait de l'enfoncement du lit de la Bourne (d'environ 1 m), une déconnexion progressive s'est effectuée de la Bourne avec son affluent.

Ces deux rivières présentent des caractéristiques intéressantes :

- Le potentiel piscicole de la Bourne est exceptionnel et reconnu à l'échelle régionale. La population de truite fario est très bien conservée : les inventaires piscicoles confirment cette qualité.
- Dans sa partie aval, la Doulouche bénéficie d'un contexte topographique favorable par rapport aux autres affluents de la Bourne de ce secteur. Ces derniers ressemblent en effet davantage à des combes, avec des pentes très fortes et des confluences perchées.

Ainsi, en cas de stress sur la Bourne (crue, pollution éventuelle), la Doulouche aval présente une zone potentielle de refuge pour les poissons de la Bourne.

Dans une rivière, la continuité écologique se définit par la possibilité de circulation des espèces animales et le bon déroulement du transport des sédiments.

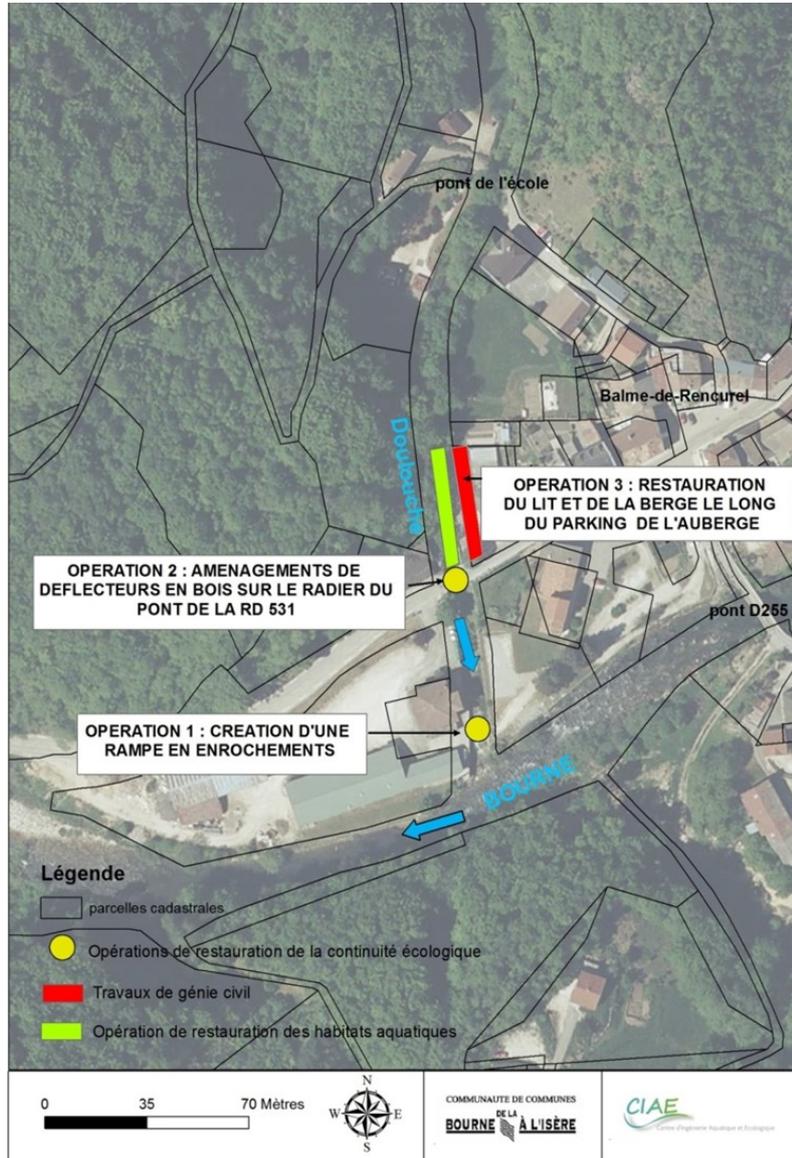
Actuellement, elle est mal assurée entre la Doulouche et la Bourne en raison de deux ouvrages sur la Doulouche : le seuil en enrochement situé au niveau de la passerelle de la confluence et le radier du pont départemental.

LE PROJET

Ce projet de restauration de la continuité écologique entre la Bourne et la Doulouche était inscrit depuis plusieurs années dans le contrat de rivières « Vercors Eau Pure II » porté par le Parc Naturel Régional (PNR) du Vercors.

LE FINANCEMENT

Des aides financières seront apportées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Isère. Le reste sera à la charge de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.



¹ GEMAPI : nouvelle compétence intercommunale de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » ayant pris effet au 1^{er} janvier 2018

Sous la maîtrise d'ouvrage de l'ex CCBI puis de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, compétente en matière de GEMAPI¹ et en concertation avec l'AAPPMA La Boulouvenne, une étude a été faite par le bureau d'études CIAE (Centre d'Ingénierie Aquatique et Ecologique) qui a abouti à la proposition d'un programme de travaux portant sur environ 100 mètres linéaires entre la confluence Bourne/Doulouche et l'ancienne auberge de la Doulouche.

Trois opérations distinctes (cf. schémas) permettront de restaurer la continuité écologique et d'améliorer la morphologie du cours d'eau.

LE CALENDRIER

Les travaux sont prévus durant l'été 2018 ; ils porteront sur le lit de la Doulouche et sur la berge rive gauche au droit de l'ancienne auberge (propriété de la Communauté de communes). La durée estimée est de 2 mois et demi entre août et octobre. Ils n'occasionneront pas de fermeture de la route, mais une gêne liée au chantier lui-même : nous prions les riverains de bien vouloir nous en excuser par avance.

Violaine Pascal, technicienne de rivière et Hélène Luczyszyn (à partir du dossier du cabinet CIAE)

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE BOURNE/DOULOUCHE : RESTAURATION

LES 3 OPÉRATIONS DU PROJET EN DÉTAIL

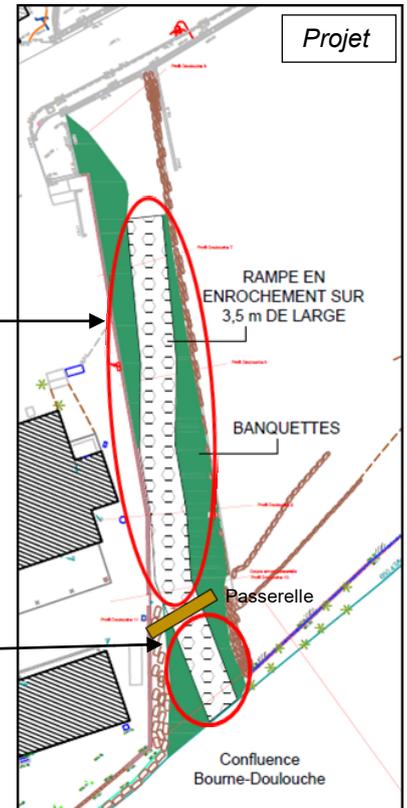
Opération 1

Actuellement, à la confluence Bourne/Doulouche, la continuité écologique n'est pas assurée : les poissons de la Bourne ne peuvent pas remonter dans la Doulouche.

Les travaux prévoient donc de créer un dispositif, appelé rampe en enrochement, permettant de rendre franchissable la chute présente à la confluence.



Aujourd'hui



Opération 2

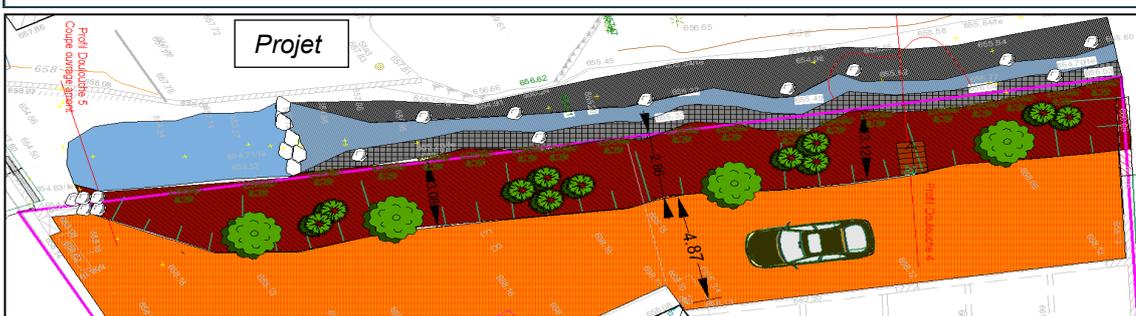
Le pont de la départementale RD531 impacte la continuité écologique : la faible lame d'eau empêche les poissons de franchir l'ouvrage. Dans le cadre des travaux, des déflecteurs (rondins de bois entre 2 et 3 mètres de long) vont être fixés sur le radier du pont afin de concentrer l'écoulement et augmenter la hauteur d'eau.

Opération 3

Au niveau de l'ancienne auberge de la Doulouche (en rive gauche), le mur du parking est très dégradé : il menace, à moyen ou long terme, de s'effondrer. De plus, ce mur vertical est peu intégré d'un point de vue paysager et gêne la vue sur la rivière.

L'opération consistera à :

- détruire le mur existant
- terrasser la berge pour obtenir une pente relativement douce avec la plantation de végétaux adaptés aux bordures de cours d'eau
- remplacer le revêtement bétonné actuellement fissuré du parking par une surface en « concassé stabilisé » et créer un accès au cours d'eau (escalier en bois)
- aménager le fond du lit actuel afin de diversifier les habitats aquatiques



Une présentation du projet est prévue à l'occasion de la fête de la pêche, le 9 juin 2018 à la Balme.

Des panneaux d'information seront installés rappelant les objectifs et la nature des travaux.

11 NOVEMBRE 1918 : COMMÉMORATION DU CENTENAIRE

Le groupe de travail intercommunal (Rencurel, St Julien, St Martin) constitué pour travailler sur la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est réuni à Saint Julien le 30 avril dernier.

Différentes manifestations devraient se dérouler sur la semaine du 5 au 11 novembre 2018 :

- **Une exposition en 3 volets** (un par commune) introduits par quelques panneaux communs rappelant le contexte : portraits de Poilus (parcours, correspondance...) ; la vie à l'arrière (rôle des femmes notamment) ; le retour de la guerre.
- **Une plaquette** évoquant tous les soldats « Morts pour la France »
- **Trois conférences** : les monuments aux morts ; les armées allemandes et anglaises en 14-18 ; regard des historiens, aujourd'hui, sur la Grande Guerre
- **Une soirée** sur « la guerre dans la BD » en présence d'un dessinateur qui illustrera ses textes en direct
- **Un film**
- **Une sélection de livres** (adultes et jeunesse) et une **soirée lecture**.

La cérémonie du 11 novembre pourrait être commune et suivie d'un repas comme cela se pratiquait dans les années qui ont suivi la guerre.

Outre les 3 communes, le groupe patrimoine de St Julien-St Martin, le collège de La Chapelle, la bibliothèque de Rencurel, des écoles (à confirmer) et des personnes motivées sont partenaires du projet.

Mais le groupe n'est pas fermé ! Toutes les personnes qui souhaiteraient s'investir dans l'une ou l'autre des actions seront les bienvenues !

Ce peut-être en participant à la préparation concrète des actions ou en apportant des documents ou des témoignages sur les soldats mobilisés dans le conflit ou sur la vie dans nos communes pendant que les hommes dans la force de l'âge étaient à la guerre.

D'avance merci à tous ceux qui apporteront leur contribution.

**La prochaine réunion
du groupe de travail aura lieu
à Rencurel (en mairie),
lundi 11 juin à 14h**

Annie Glénat
Michel Eymard

5 ET 6 MAI : ILS ONT PRIS LA CLÉ DES CHAMPS



En activité depuis 3 ans, *La ferme de Lucie* participait pour la première fois aux journées **Prenez la clé des champs** initiées par les Chambres d'agriculture de l'Isère et Savoie Mont Blanc. C'était les 5 et 6 mai. 114 agriculteurs de l'Isère et des 2 Savoie invitaient à venir découvrir le travail de paysan.

Et pour une première, ce fut un coup de maître : 480 personnes, dont 60 % d'enfants, sont passées par la chèvrerie des Rimets. Des visiteurs très respectueux des lieux.

Parmi ces personnes, bon nombre de clients de Lucie et Adrien, fidélisés sur les marchés, qui sont venus voir où et comment se fabriquent les fromages qu'ils trouvent sur l'étal. Intéressés à la fois par le troupeau, la traite, la fabrication du fromage, le cadre de vie.

Des professionnels ou de futur professionnels aussi, intéressés par le bâtiment en éco-construction, la fromagerie aux normes européennes et venus échanger sur les méthodes de travail.

Beaucoup avaient inscrit *La ferme de Lucie* dans leur parcours de visite. 6 fermes du Vercors et 3 de la vallée de l'Isère participaient à l'opération.



Une soixantaine de repas (assiette du chevrier, crêpe du chevrier, fromage blanc et coulis) ont été servis... dans la grange où tables et chaises avaient été installées. Et la vente de fromage, de charcuterie et de viande de chèvre a eu un franc succès.



Pour l'accueil de tout ce monde, Lucie et Adrien étaient secondés par une dizaine de personnes, dont Renaud Callet, qui, bien qu'ayant passé la main, ne rechigne pas à apporter tout sa compétence quand le besoin s'en fait sentir !

(Au jour, le jour...)

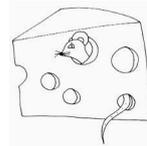
AGENDA Mai - Juin

Quand	Quoi	Où	Par qui
Mardi 8 mai à 11h	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	Stèle du pont du Violon	Commune
Vendredi 18 mai	Repas extérieur	A définir	Club de la Doulouche
Samedi 19 mai de 9h à 13h	Marché	La Balme de Rencurel	RAI



Rencurel Animation Initiative organise un

MARCHE AUX FLEURS, PLANTS & PRODUITS DU TERROIR



SAMEDI 19 MAI 2018

LA BALME DE RENCUREL de 9h00 à 13h00

Horticulteurs : plantes fleuries, compositions florales, plants potagers...
Produits du terroir : fromages, miel, pain, charcuteries, œufs et volailles fermiers pâtisseries, confiture... Fruits et légumes

Présence de commerçants et artisans créateurs du Vercors



Mercredi 23 mai à 19h	Conseil municipal	Salle de la mairie	
Vendredi 25 mai à 20h	Réunion publique Association Foncière Pastorale	Salle du Coucourou La Balme de Rencurel	Commune Chambre d'agriculture
Jeudi 31 mai à 19h	Conseil communautaire	Vinay Salle des fêtes	St Marcellin Vercors Isère Communauté
Jeudi 7 juin après-midi	Critérium du Dauphiné - 4 ^{ème} étape	Toute la commune	ASO
Samedi 9 juin à partir de 11h	Fête de la pêche	La Balme de Rencurel	AAPPMA La Boulouvenne
Dimanche 10 juin à 17h	Concert	Eglise de St Julien-en-Vercors	Chorales Domichat et Vercoralie
Lundi 11 juin à 14h à Rencurel (Mairie)	Groupe de travail « Centenaire de l'armistice du 11/11/1918 » St Julien-en-Vercors / St Martin-en-Vercors / Rencurel		
	 14-18 en Jomme		

ETAT CIVIL Avril

Naissance

Eva JEANSELME MARSURA



née le 27 avril 2018 à Grenoble
de Stéphanie Marsura
et de Pierre Jeanselme

TAD Mai - Juin

Renaud Callet vous emmène

à Saint-Marcellin

**Vendredi 11 mai
Jeudi 24 mai**

à Villard de Lans

**Mardi 5 juin
Mardi 19 juin**

Tarif aller-retour : 5 €

**N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38**

L'Air du Temps n°171

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Tel : 04 76 38 97 48
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : mai 2018

Directeur de la publication : Michel Eymard

**Maquette et mise en page :
Michel Eymard**

**Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE**

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Les élèves de l'école du village, Michel Eymard, Monique Eymard, Pierre Jeanselme, Adrien Martinez, Hélène Luczyszyn, Violaine Pascal, Patrick Peysson et des associations.

RETOUR SUR LA SAISON D'HIVER 2017/2018

DU CÔTÉ DU SKI ALPIN

L'hiver 2017/18 était placé sous le signe de la nouveauté : nouvel espace débutant au-dessous du télékit équipé d'un fil neige, nouvelle gare de départ du téléski de Ravat et, cerise sur le gâteau, un bon enneigement hormis quelques jours en janvier.

Espace débutant

L'espace débutant a reçu un très bon accueil de la part des skieurs. Les enfants peuvent désormais débiter au sein d'un espace dédié en toute sécurité.



Cet espace, situé en contre bas du télékit se trouve à l'écart des pistes principales. Il est équipé d'un fil neige permettant ainsi l'apprentissage du ski en douceur. Les skieurs débutants pourront ensuite évoluer au téléski plus facilement (moins de chutes et une meilleure fluidité). Même les skieurs fidèles du Col n'ayant pas d'enfant étaient contents de la création de cet équipement.

Enfin, pour les moniteurs les leçons avec des débutants riment aujourd'hui avec plaisir. Plus besoin d'arrêter les enfants un par un, les cours deviennent plus dynamiques.

Nouvelle gare de départ du téléski de Ravat

Le changement de la gare du téléski de Ravat a permis d'augmenter le débit skieurs de manière significative. Nous sommes passés de 48 à 70 perches sur la ligne de montée, ce qui a pour conséquence moins d'attente et plus de skieurs sur la piste.

Le travail des perchmans a été amélioré

avec les commandes à distance (possibilité de varier la vitesse du téléski tout en aidant un skieur à démarrer). Le système de déclenchement des perches est également plus performant, ce qui provoque moins d'incidents de départ et plus de fluidité. Nous n'avons pas enregistré d'incidents majeurs au cours de l'hiver.

Mini-stage débutants

Plus de 30 enfants ont participé au mini-stage organisé depuis six saisons par le Ski-club, les samedis après-midi de janvier. Outre le fait de permettre d'apprendre à skier ou de se perfectionner, c'est un excellent outil de promotion pour la station. Parents et amis sont sur les skis ou patientent à la salle hors-sac ou à *Cœur des Montagnes* en attendant leurs enfants.

La saison 2017-2018 du domaine de ski alpin en quelques chiffres

La station est ouverte les mercredis après-midi, les week-end et tous les jours durant les vacances scolaires.

Cet hiver, la station a ouvert 50 jours pour un chiffre d'affaire (vente de forfaits) de 34 804 € (contre 21 604 € en 2016/2017), soit environ la vente de 5000 forfaits.

Nous vendons majoritairement des forfaits 1/2 journée après-midi (45%) puis des demi-journée matin (14%). Quant aux forfaits journée, ils ne représentent que 7,1%, ce qui est conforme à la vente des autres stations (le temps moyen d'une journée de ski est de 3h30).

Après deux saisons moyennes nous retrouvons un chiffre d'affaire convenable, même si celui-ci aurait pu être meilleur encore avec un temps un peu plus clément...

Rendez-vous en décembre 2018 pour une nouvelle saison pleine de neige et de soleil. En attendant, nous vous souhaitons une agréable saison estivale.

Patrick Peysson



SKI SCOLAIRE SUR LA ZONE NORDIQUE

Du 24 janvier au 14 mars, nous sommes allés skier au col de Romeyère les mercredis matins avec les enfants de l'école de La Balme.



Tout d'abord, un petit tour dans l'histoire rapportée par le site internet du centre des Coulmes : « A l'origine du Foyer de fond de Rencurel, probablement en 1972, deux jeunes « félés », Bruno Glénat et Alain Chabert, ont investi leurs économies dans l'achat de paires de skis de fond, de bâtons et de chaussures comptant sur le produit de la location pour rembourser la mise de fonds. Et ça a marché ! Au sens propre comme au sens figuré puisque le traçage des pistes se faisait skis au pieds !

Le foyer a été hébergé à l'école de Prélong avant de rejoindre, en 1982, le Centre des Coulmes où un local avait été prévu à son intention. Pour finalement s'installer, en 1987, dans le bâtiment construit par le GIR et qui accueille également la salle hors-sac et un local technique (garage de la dameuse notamment). Ce bâtiment sera implanté à la place du préfabriqué qui abritait la salle hors-sac provisoire. »¹

Ces mercredis de ski ont été très riches pour nous, chacun de nous a énormément progressé, même si parfois c'était éprouvant !

Nous avons adoré la séance de biathlon (merci beaucoup à Jean-Marc) et beaucoup apprécié les balades.

Parfois il a fait un peu froid mais la plupart du temps la météo était avec nous ! Et merci à tous les parents qui sont venus nous encadrer et à Laurence et Renaud pour le transport.

Les élèves de la classe du village

¹ - Extrait de l'exposition réalisée par la commune en 2013, à l'occasion de la fête des 50 ans de la station.

Rendez-vous dans le n° de juin pour un regard sur la saison passée du côté de la zone nordique.

Nouvelle gare de départ et espace enfants : voir *Air du Temps* n° 159, 160, 165, 167 et 168.